

DEC172567INS2I

Décision portant cessation de fonctions de M. Matthieu CORD aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC152386DAJ du 18 décembre 2015 portant délégation de signature à Madame Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision DEC162793INS2I portant nomination de M. Matthieu CORD, chargé de mission auprès de la Directrice Générale Déléguée à la Science, pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 15 septembre 2017, aux fonctions de chargé de mission, auprès de la Directrice Générale Déléguée à la Science du CNRS pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), exercées par M. Matthieu CORD, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Paris B.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 septembre 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche